

Les infos

Vendredi 8 février 2013



LES SUCETTES DE L'ANI

Décidément, on ne se bouscule pas pour revendiquer la paternité de l'accord interprofessionnel MEDEF/CFDT/CFTC/CGC. Dans sa dernière publication, le SNB, pourtant membre de la CGC, souligne, et ce n'est pas faux, que l'ANI (*l'ANI du gouvernement* écrit le SNB !) est beaucoup moins favorable que l'accord sur l'emploi négocié à la Société Générale. .. un accord qui n'est pas encore signé, rappelons-le puisque la consultation engagée par la CGT se poursuit jusqu'au 12 février. Les syndicats se sont rencontrés le 7 février pour confronter leur analyse du projet et ont décidé d'adresser quelques propositions de modifications supplémentaires à la Direction, qu'elle a immédiatement acceptées ! Comme quoi le texte déclaré « définitif » le 30 janvier répond lui aussi au principe de relativité.

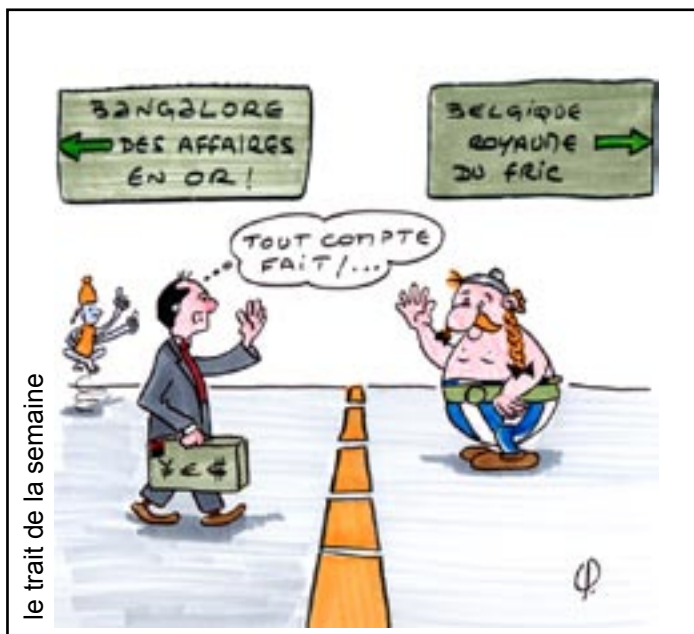
2 POIDS, 2 MESURES ?

La fermeture des PSC de Bercy et de Réaumur et un projet de restructuration de SIOP/DSI/PLT sont 2 projets présentés à la consultation du CCE le 20 février. Pendant que se négocie un accord sur l'emploi, le pôle BDDF poursuit tranquillement ses projets, et faisant ses propres règles en s'asseyant sur celles de l'entreprise. Une attitude parfaitement inacceptable qui a conduit la CGT à inviter les autres syndicats à refuser ces consultations. Grosse colère

s'en est suivie du Directeur des relations sociales lors de la réunion de négociation sur la fermeture des 2 PSC parisiens... mais la perspective d'un CCE qui mandate le secrétaire pour demander au juge de suspendre les consultations a vite ramené le calme. Pour les fermetures de Bercy et Réaumur, nous avons donc obtenu un projet d'accord qui offre des garanties similaires à celle du projet global sur l'emploi. Pour SIOP/DSI/PLT, les salariés concernés devraient bénéficier des dispositions de l'accord emploi, si ce dernier est signé bien entendu.

PAS D'BOL ABITBOL !

Initiée par la CGT, l'expertise mandatée par les CHSCT sur les conditions de travail chez OPER est en cours. Un point intermédiaire vient d'être rendu par le cabinet SECAFI sur la base du retour du questionnaire envoyé au personnel. Le taux de réponse, 68% en moyenne, 795 sur 1169, dont 45 externes, donne à l'enquête une légitimité indiscutable. Et les résultats démentent sans appel les discours lénifiants du patron d'OPER, David Abitbol, ses affidés de la direction d'OPER, des lignes RH. Une RH qui ferait bien de s'interroger d'ailleurs. A la question, en cas de difficultés à qui vous adressez-vous, 5% répondent « à la RH » contre 19% aux délégués... Responsable de la santé au travail, l'employeur failloit à son devoir : les taux de troubles liés au travail sont extrêmement élevés : 23% de crises de larmes ou de nerfs, 50% de troubles du sommeil, 50% de douleurs psychosomatiques etc... on comprend pourquoi, au vu du résultat, la direction a tenté d'exclure le volet santé au travail de l'expertise. Mais ce n'est pas meilleur côté charge de travail : 70% dépassent leur horaire de travail ou emportent du travail à la maison. Avec un tel résultat, difficile de continuer à prétendre que c'est juste une question de mieux organiser son travail. L'expertise se poursuit maintenant par une phase d'entretiens approfondis. À lire, le document complet est disponible sur le site CGT.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT